URSSAF : cotisations, contributions, contrôle, cas pratiques

TOO041URSA

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Appréhender les différentes cotisations et contributions dues au régime général de la Sécurité sociale
- Étudier le contrôle exercé par l'URSSAF

Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels et de la rémunération

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur les cotisations et contributions URSSAF
- Avoir des connaissances de l'URSSAF de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Appréhender les différentes cotisations et contributions dues au régime général de la Sécurité sociale
Étudier le contrôle exercé par l'URSSAF

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur
-

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste de la rémunération des agents publics et de l'URSSAF

Parcours pédagogique

• Présentation de l'organisation générale et des missions des URSSAF

• Agents des collectivités territoriales affiliés à la CNRACL
- Règles d'assujettissement
  . Situations particulières
- Cotisations et contributions dues au régime général de Sécurité sociale
  . Assiette, nature des cotisations, exonérations

• Agents des collectivités territoriales non affiliés à la CNRACL
- Règles d'assujettissement
  . Situations particulières
- Cotisations et contributions dues au régime général de Sécurité sociale
  . Assiette, nature des cotisations, exonérations

• Dispositions communes à tous les agents
- Les contributions annexes
  . Fond national d'aide au logement
  . Versement mobilité
- Les avantages en nature et les frais professionnels
- Les rappels et la prise en compte du fait générateur

• Déclaration et paiement des cotisations et contributions : modalités
  . Délais de déclaration et de paiement
  . La DSN : blocs agrégés et cotisations individuelles
  . Cas pratique de passage de la paye à la déclaration
  . Correction des anomalies

• Contrôle et contentieux
- La charte du cotisant contrôlé / objet et modalités du contrôle
- Recours amiable et contentieux
- Le rescrit social

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 320.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 220.00**

Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation
Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org